

Formation par Majorelle RH

Les DRH accompagnateurs de l'IA

Public concerné :

- Professionnel de la fonction RH depuis deux ans minimum.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve des possibilités. Nous contacter

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et utiliser efficacement les différentes IAG
- Diagnostiquer les opportunités et les freins de son entreprise dans l'intégration d'un système d'IA
- Mesurer les effets de l'IA dans la fonction RH
- Comprendre les intérêts, attentes et perceptions des différentes fonction dans l'entreprise.
- Connaître le cadre réglementaire et éthique à poser autour d'un Système d'IA

Prérequis : Aucun

Programme détaillé :

- I. Introduction à l'IA
 - Définition de l'IA
 - Historique et évolution de l'IA
 - Les différents types d'IAG
 - Atelier de prise en main des IAG, bonnes pratiques pour un usage réussi et exemples de prompts pour un usage RH « augmenté »

- II. Application de l'IA dans la fonction RH
 - Découverte de l'usage de l'IA dans les fonctions clés RH
 - Recrutement
 - Compétences et carrières
 - HRBP / RH de proximité – comment l'IA améliore l'expérience collaborateur

Exemple de la Caisse d'épargne Haut de France

MAJORELLE RH / 30, boulevard Gabriel Guist'Hau, 44000 Nantes / 02 53 352 910 www.majorelle-rh.com

SIRET : 844 834 499 000 23

Déclaration d'activité organisme de formation enregistrée sous le numéro 52440909044 auprès du préfet de région des Pays-de-la-Loire

- Atelier : Quels sont les impacts envisageables de ces applications dans mon métier ou ceux de mon équipe ?
 - Etude de cas : Intégration d'un système d'IA dans les processus clés de l'entreprise
 - Cas pratique : étudiez et réfléchissez sur un cas réel d'intégration d'un système d'IA au sein du bureau d'étude d'une PME dans le domaine du photovoltaïque.
- III. Comment construire un plan de gestion du changement
- Stratégie de communication interne
 - Matrice de rôle et responsabilités
 - Construire des étapes clés pour une intégration réussie
 - Analyse des risques de résistances et opportunités d'adhésion
 - Rôle des élus : Comment maintenir un bon dialogue social et technologique
- IV. Ethique et réglementation
- Principes éthiques de l'utilisation de l'IA
 - Cadre réglementaire et conformité
 - Mise en place de bonnes pratiques éthiques
 - Les 10 règles d'or pour cadrer l'usage de l'IA en entreprise
- V. Mon rôle de DRH dans la gestion du changement
- Réaliser un pré-diagnostic de l'acceptabilité de mon organisation
 - Rédaction de la feuille de route pour faire évoluer mon rôle, ma fonction ou mon organisation

Modalités pédagogiques :

Alternance entre apports théoriques, cas pratiques, réflexion individuelle, échange de bonnes pratiques et co-construction d'outils.

Formateur :

MAJORELLE RH / 30, boulevard Gabriel Guist'Hau, 44000 Nantes / 02 53 352 910 www.majorelle-rh.com

SIRET : 844 834 499 000 23

Déclaration d'activité organisme de formation enregistrée sous le numéro 52440909044 auprès du préfet de région des Pays-de-la-Loire

- Consultant(e) RH expérimenté(e), expérience en tant que professionnel(le) RH en entreprise, connaissance des exigences légales

Support pédagogique :

- Partage de contenu sur Powerpoint
- Livret du participant (diagnostic de l'entreprise et feuille de route individuelle)
- Mind Map sur l'impact de l'IA sur l'organisation
- Les 10 règles d'or de l'éthique
- Prompts RH augmenté

Modalités de suivi et d'évaluation

- Mises en situation
- Quizz
- Évaluation début et fin de formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence

Modalités et délais d'accès :

- Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information adressée par mail
- Nous envisagerons ensuite ensemble la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux.
- L'inscription à une formation se fait par mail, en retournant le devis signé et la convention de formation qui vous auront été adressés
- Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 2 mois suivant votre demande.

Dates	Déroulement	Tarif	Durée	Contact
--------------	--------------------	--------------	--------------	----------------

Prendre contact avec nous	En présentiel, intra ou inter entreprise	Inter : 1 600€ HT/pers Intra : 6 000€ HT (maxi 10 pers)	2 jours (14h)	sgiraud@majorelle-rh.com
---------------------------	--	--	---------------	--------------------------

Programme mis à jour le 02/08/24



Pour nous contacter :
Sébastien GIRAUD – Directeur Conseil de MAJORELLE RH
sgiraud@majorelle-rh.com